

/DA

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 94-400 du 30 Novembre 1994

Portant approbation du Budget de
la Société Nationale de Promotion
Agricole (SONAPRA) pour l'exercice
1993-1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988, relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU La Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991, portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des Elections Présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU Le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant Composition du Gouvernement ;
- VU Le Décret N° 91-301 du 31 Décembre 1991, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- SUR Rapport du Ministre du Développement Rural ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 Novembre 1994 ;

DECRETE :

Article 1er. - Est approuvé le Budget de la Société Nationale de Promotion Agricole (SONAPRA) pour l'exercice 1993-1994 tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 Novembre 1994

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Nicéphore Soglo

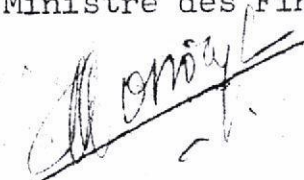
Nicéphore SOGLO.

.../...

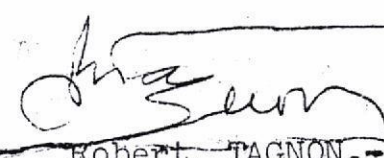
Le Ministre d'Etat à la Présidence
de la République, Chargé de la Coordi-
nation de l'Action Gouvernementale et
de la Défense Nationale,


Désiré VIEYRA.-

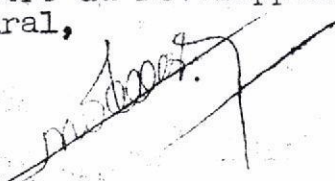
Le Ministre des Finances


Paul DOSSOU.-

Le Ministre du Plan et de la Res-
tructuration Economique,


Robert TAGNON.-

Le Ministre du Développement
Rural,


Mama ADAMOU-N'DIAYE.-

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 MEPR-DN 4 MPRE 4 MDR 4 AUTRES
MINISTERES 16 BCP 1 DTCP 1 SONAPRA 10 CCIB 2 DB-DCOF-DSDV-DI 4
UNB-FASJEP 2 JORB 1.-